

Le poisson, clé de la sécurité alimentaire future des populations océaniques

Johann Bell¹

Source: *Islands Business*, octobre 2007. <http://www.islandsbusiness.com>

Maslow a montré que le processus de développement ne peut généralement s'amorcer qu'une fois les besoins essentiels des populations satisfaits (nourriture, abri, sécurité).² Cette règle vaut aussi pour le Pacifique : les plans visant à améliorer la santé et l'éducation, à créer des emplois et à gérer les ressources naturelles ne peuvent porter leurs fruits que si l'ensemble de la population a accès à des aliments nutritifs.

Mais la tâche est loin d'être aisée. Compte tenu de l'accroissement démographique très rapide enregistré dans la région, les interventions doivent être planifiées avec le plus grand soin afin de déterminer les moyens les plus efficaces de fournir aux populations insulaires du Pacifique la nourriture dont elles ont besoin.

Quatre programmes du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique — santé publique, statistique et démographie, pêche côtière et pêches hauturière (www.spc.int) — ont décidé d'unir leurs efforts pour aider les États et Territoires insulaires océaniques à relever le défi. Ils sont parvenus à la conclusion que la solution passait en grande partie par la consommation de poisson.

L'équipe de la CPS a calculé la quantité de poissons à consommer pour avoir un régime alimentaire sain, la consommation actuelle de poisson dans la région et la quantité de poissons requise pour garantir la sécurité alimentaire des communautés océaniques à l'horizon 2030.

Les résultats de cet exercice confirment la très forte dépendance du Pacifique à l'égard du poisson. Dans nombre de pays insulaires océaniques, le poisson représente entre 70 et 90 pour cent des apports en protéines animales. Il ressort également que la majeure partie du poisson consommé dans la région provient de la pêche vivrière, et que, dans la plupart des pays de la région, la consommation de poisson est largement supérieure à la consommation nécessaire à une alimentation équilibrée (à savoir 35 kilos en moyenne par personne et par an). La Papouasie-Nouvelle-Guinée, où la consommation de poisson est limitée en raison des difficultés d'accès à la mer, est la seule exception notable à cette règle.

Si l'on ne peut que se féliciter de constater que les populations insulaires océaniques mangent du poisson en quantités importantes, force est de reconnaître qu'elles n'ont guère le choix pour se procurer des protéines ani-

males. Le défi pour les planificateurs nationaux consiste donc à faire en sorte que des populations en constante augmentation continuent d'avoir accès, au plan matériel, social ou économique, au poisson dont elles ont besoin. Dans les zones rurales, il faut faciliter l'accès à la ressource pour permettre aux ménages de pêcher ou de produire le poisson qu'ils consomment eux-mêmes. Dans les centres urbains, il faut s'assurer que le poisson est vendu à des prix abordables.

Les quantités de poissons dont il faudra disposer en 2030 pour garantir la sécurité alimentaire de la région seront bien plus importantes que ne le pensent la plupart des gens (voir figure). Le fait est que les ressources halieutiques côtières, même si elles sont gérées de manière avisée, ne suffiront pas à satisfaire les besoins en poisson des pays insulaires océaniques, ce qui donne à réfléchir. Une première analyse montre que dans 13 des 22 pays insulaires océaniques, la production durable estimée de la pêche côtière sera très largement inférieure aux besoins en ressources marines en 2030. L'exemple des îles Salomon est particulièrement révélateur : la capacité de production durable de la pêche côtière n'est pas connue avec précision, mais devrait être de l'ordre de 5 000 à 10 000 tonnes par an, ce qui est très en deçà des 30 000 tonnes de poisson dans le pays aura besoin pour assurer la sécurité alimentaire de la population à l'horizon 2030.

Tous les observateurs s'accordent à reconnaître que dans nombre de pays insulaires océaniques, une augmentation supplémentaire de la production de la pêche côtière est tout simplement inenvisageable. Dès lors, comment ces pays vont-ils se procurer le poisson dont ils ont besoin? L'amélioration de l'accès des populations rurales aux ressources thonières offre une partie de la solution, tout comme le développement de l'aquaculture en petits bassins. Le Pacifique abrite des ressources thonières plus que suffisantes pour nourrir les populations océaniques pendant des décennies. Si ces ressources font l'objet d'une planification et d'une gestion avisées, les vastes excédents dont dispose la région pourront contribuer, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, au développement des économies nationales, grâce à l'exportation des prises des flottilles nationales et à la vente de droits d'accès aux pays pratiquant la pêche hauturière. Le défi consistera à garantir aux populations rurales des approvisionnements en thons suffisants pour assurer leur sécurité alimentaire.

1. Directeur de recherche halieutique, Planification, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. Email: johannb@spc.int
2. Voir la hiérarchie des besoins de Maslow à l'adresse http://en.wikipedia.org/wiki/Maslow's_hierarchy_of_needs

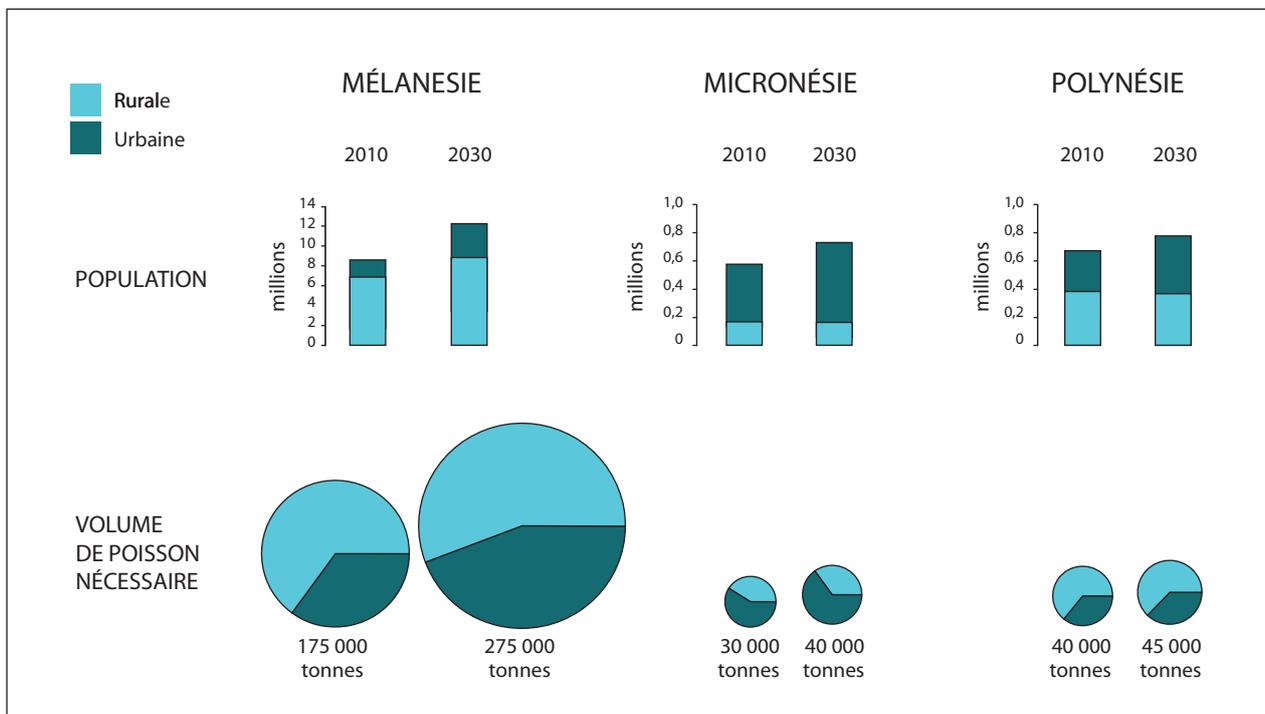
La CPS et la NZAID ont mis en œuvre un projet conjoint qui devrait permettre de franchir un premier pas dans cette voie. L'équipe du projet a modifié la conception des dispositifs de concentration du poisson (DCP) ancrés, couramment utilisés dans la région depuis le début des années 80, afin de réduire leur prix de revient et de prolonger leur durée de vie. Ces nouveaux DCP à faible coût, conçus pour être déployés en zone côtière, peuvent être utilisés par les communautés villageoises de pêcheurs. Ils peuvent être mouillés suffisamment près des côtes pour que les villageois puissent y accéder en pirogue, ou plus au large, dans le cas des communautés qui ont les moyens d'acheter et d'exploiter des canots à moteur. Les DCP favorisent la concentration des thons et autres gros poissons pélagiques, et devraient contribuer à un fort accroissement de la production de la pêche vivrière. Les essais menés à Niue et aux Îles Cook ont confirmé le potentiel de ces nouveaux DCP : la valeur brute des prises réalisées sur DCP était de trois à sept fois supérieure au prix de revient des DCP.

Nauru utilise déjà avec succès des DCP côtiers de conception novatrice. La Section développement et formation (pêche côtière) de la CPS a récemment aidé le Service des pêches et des ressources marines de Nauru (NFMRA) à mouiller à 500 mètres des côtes sept DCP côtiers simplifiés. Ces DCP, financés par Taiwan, sont munis de nouveaux systèmes d'ancrage constitués de grappins en lieu et place de blocs de béton, et peuvent être déployés depuis de petites embarcations. La CPS a également formé des pêcheurs locaux aux techniques de pêche à mi-eau,

et a fait appel à un constructeur naval australien basé à Kiribati, qui apprend désormais aux pêcheurs locaux à fabriquer des pirogues avec des matériaux et des outils modernes. Ces pirogues peuvent être utilisées pour pêcher sur DCP lorsque les conditions météorologiques sont raisonnablement bonnes.

Charleston Debye, Directeur du NFMRA, a confirmé l'efficacité de ces nouveaux DCP. Des bancs mixtes constitués de coureurs arc-en ciels, de bonites, de thonines, de maquereaux, de thons jaunes et de tazards du large se sont formés autour de trois d'entre eux. Selon Charleston Debye, les pêcheurs sont tous conscients de l'importance des DCP et veillent à ce qu'ils restent en place. Ils formulent même des suggestions quant aux améliorations que l'on pourrait y apporter.

Lors de la Conférence du Pacifique Sud, organisée l'année dernière à Apia, le NFMRA, la CPS et l'Agence des pêches du Forum ont présenté des exposés pendant la séance qui a eu pour thème "L'avenir de la pêche en Océanie – planifier et gérer pour assurer la sécurité alimentaire, la pérennité des revenus et la croissance économique" (http://www.spc.int/AC/conf_V_theme.htm). Le débat a permis non seulement aux pays insulaires océaniques de discuter des solutions pour optimiser la contribution des ressources thonières à la croissance économique, mais aussi de mieux planifier l'utilisation des ressources halieutiques, afin de garantir la sécurité alimentaire des populations.



Estimation prévisionnelle de la croissance démographique et du volume de poisson nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire des populations rurales et urbaines du Pacifique (les estimations relatives à la Mélanésie se fondent sur une consommation annuelle moyenne de 35 kilos par personne et par an, hors zones intérieures de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les estimations concernant la Micronésie et la Polynésie sont basées sur les taux actuels de consommation de poisson par habitant).